

AFRIAN UNION

الاتحاد الأفريقي

UMOJA WA AFRIKA



UNION AFRICAINE

UNIÃO AFRICANA

UNIÓN AFRICANA

Addis Ababa, Ethiopia

P. O. Box 3243

Telephone: 5517 700

Fax: 5517844

Website: [www.au.int](http://www.au.int)

**CONFÉRENCE DE L'UNION AFRICAINE**

**Trente-septième Session ordinaire**

**17 - 18 février 2024**

**Addis-Abeba (ÉTHIOPIE)**

**Assembly/AU/5(XXXVII)**

**RAPPORT**

**DE SON EXCELLENCE MONSIEUR DENIS SASSOU N'GUESSO,  
PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE DU CONGO, PRESIDENT DU  
COMITE DE HAUT NIVEAU DE L'UNION AFRICAINE SUR LA LIBYE**

## I- INTRODUCTION

1. Le présent rapport est soumis en application de la décision Assembly/AU/Dec.9 (XXXII) adoptée le 11 février 2019 par la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'Union Africaine (UA). Il fait état des activités menées par le Comité de Haut Niveau de l'Union Africaine sur la Libye depuis la présentation de mon dernier rapport le 18 février 2023, lors de la 36<sup>ème</sup> Session ordinaire de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement,

## II- ACTIVITES DU COMITE

2. Le 18 avril 2023, le Président du Comité a, par la voix de Monsieur **Jean-Claude GAKOSSO**, Ministre des Affaires Etrangères la République du Congo, à l'occasion de la Réunion Ministérielle virtuelle du Conseil de Paix et de Sécurité de l'UA (CPS-UA) sur la Libye, réitéré son engagement à faire aboutir la mission confiée au Comité, de faciliter par tous les moyens possibles, l'avènement d'une solution politique inclusive, par la tenue de la Conférence de Réconciliation Nationale, préalable aux élections.

3. Du 10 au 13 mai 2023, une délégation de l'UA, sous la conduite du Ministre des Affaires Etrangères du Congo, avec à ses côtés le Professeur **Mohamed El Hassan LEBATT**, Directeur de Cabinet et Conseiller Stratégique du Président de la Commission de l'UA, a effectué une Mission de travail à Tripoli.

4. La délégation a rencontré Monsieur **Houssein Mohamed Al LAFI**, Vice-Président du Conseil Présidentiel libyen en charge de la Réconciliation. Il s'en est dégagé les propositions ci-après :

- (i) Tenue de la Conférence inter-libyenne de réconciliation, le 24 août 2023 ;
- (ii) choix de la ville de Syrte pour abriter les travaux de la Conférence de réconciliation, choix dicté par la position géographique de Syrte, située au centre du pays, l'histoire qui la lie à la création de l'Union Africaine (la « **Déclaration de Syrte** ») et des impératifs tenant à la logistique ;
- (iii) envoi de missions conjointes Comité préparatoire/Union Africaine, de sensibilisation auprès des organisations internationales intéressées, à savoir : l'Organisations des Nations Unies, la Ligue des Etats Arabes et l'Organisation de la Conférence Islamique ;
- (iv) envoi de missions conjointes dans certains pays ayant une influence avérée dans le processus de paix en Libye, en l'occurrence la Turquie, les Emirats Arabes Unis, l'Egypte, le Qatar, la France et l'Italie ;
- (v) représentativité au sein de la composante libyenne du Comité préparatoire, de l'ensemble des tendances politiques, sociales et militaires, en assurant une représentation significative et adéquate des femmes, des jeunes et des organisations de la société civile ;
- (vi) annonce de la composition du Comité préparatoire au plus tard le 31 mai 2023 ;
- (vii) tenue de la réunion d'ouverture du Comité préparatoire, le 7 juin 2023, à Addis-Abeba (Ethiopie) ou à Brazzaville (Congo).

5. La délégation de l'UA a par ailleurs, le 13 mai 2023, rencontré le Comité des avocats préoccupé par la question des prisonniers politiques. Des échanges, estressort ce qui suit :

- (i) libération de tous les prisonniers politiques jugés et acquittés par les tribunaux, mais toujours maintenus en détention par des milices supposées du pouvoir ;
- (ii) restitution des restes du corps de **Mouammar Kadhafi**, et de son fils, ainsi que les autres ;
- (iii) retour de toutes les personnes déplacées ;
- (iv) réparation des préjudices subis ;
- (v) mise en œuvre de la justice transitionnelle.

6. Du 2 au 10 juillet 2023, la même délégation de l'UA a effectué une seconde mission en Libye, déroulée en deux phases, les 4 et 5 juillet 2023 à Tripoli et les 8 et 9 juillet 2023 à Benghazi.

7. A Tripoli, la délégation a eu des entretiens fructueux avec Monsieur **Abdallah Houssein Al LAFI**, Vice-Président du Conseil Présidentiel, en charge de la Réconciliation inter-libyenne. Ces entretiens ont permis de faire le point des préparatifs de la Conférence de réconciliation inter-libyenne, notamment les questions logistiques, ainsi que la désignation des représentants des différentes composantes libyennes à la commission d'organisation ;

8. A Benghazi, la délégation a rencontré le Maréchal **Khalifa HAFTAR**, Commandant général de l'Armée Nationale Libyenne (ANL), ainsi que le Directeur de Cabinet de Monsieur **Aguilla SALEH**, Président de la Chambre des Représentants du Parlement libyen.

9. A l'occasion de cette visite, les personnalités libyennes de l'Ouest et de l'Est ont désigné leurs représentants au sein de la Commission d'organisation de la Conférence. Des désignations faites pour le compte du Parlement et de l'Armée Nationale Libyenne. Les autorités de l'Est ont suggéré en outre que le Comité Militaire Mixte (CMM 5+5) soit aussi représenté dans la Commission préparatoire, ainsi que les généraux **Khairi KHALIFA OMAR** et **Atthia AWAD AL-SHARIF**, représentant le Commandement général de l'Armée Nationale Libyenne. La délégation de l'Union Africaine a jugé cette proposition judicieuse, au regard du rôle joué par le CMM 5+5, dans le rétablissement de la sécurité et de la stabilité dans le pays.

10. Se fondant sur la disponibilité affichée par toutes les parties rencontrées, à soutenir et à participer à la Conférence de Réconciliation, la délégation de l'Union Africaine a proposé la tenue, les 19 et 20 juillet 2023 à Brazzaville, d'une réunion inaugurale de la commission d'organisation, sous la supervision du Conseil Présidentiel Libyen. Cette proposition a reçu l'adhésion de toutes les parties.

11. Le Président du Comité de Haut a reçu le 19 juillet 2023, dans le contexte de la réunion inaugurale, Monsieur **Abdlah LAFI**, Premier Vice-président du Conseil Présidentiel Libyen, avec lequel s'est dégagé une convergence de vue optimiste sur le processus en cours.

12. La réunion inaugurale tenue effectivement le 20 juillet 2023, à Kintélé une Commune proche de Brazzaville, a connu la participation de trente-quatre (34) représentants des principales tendances libyennes. Elle a été sanctionnée par l'élaboration d'une feuille de route afférente à l'organisation de la Conférence de Réconciliation.

13. Les participants ont convenu de ce qui suit :

- (i) garantir le caractère inclusif de la Conférence, étant donné que la réconciliation inter-libyenne est l'objectif et le projet de tous les libyens. A cet effet, elle doit connaître la participation de toutes les composantes libyennes, sans aucune marginalisation et exclusion ;
- (ii) nomination du **Docteur Mohamed Nageh R HMETI**, comme rapporteur du Comité, avec pour mission de mener à son terme le projet de réconciliation nationale globale pour la sécurité, la paix sociale, la justice, la croissance et la prospérité ;
- (iii) la tenue dorénavant en Libye, sous la supervision du Conseil Présidentiel Libyen et le parrainage de l'Union Africaine, des réunions du Comité préparatoire ;
- (iv) la création, sous la responsabilité du Rapporteur du Comité préparatoire, d'un groupe WhatsApp en vue de faciliter la communication et les consultations continues entre les membres.

14. La désignation de la ville d'Al-Bayda située à l'Est du pays pour abriter la première réunion du Comité préparatoire en terre libyenne, au cours de la première semaine du mois d'août 2023, et la tenue de la réunion suivante dans une ville du sud du pays.

15. Devant la 78<sup>ème</sup> Session l'Assemblée Générale des Nations Unies, le 21 septembre 2023, le Président de la République du Congo, Président du Comité de Haut Niveau a réitéré son credo d'une Conférence de réconciliation inter-libyenne qui ne pourrait avoir de sens que si elle est inclusive, constructive et consensuelle. Il a renouvelé en outre sa demande d'un accompagnement de la communauté internationale, à commencer par les pays de la sous-région et les organisations qui les regroupent, sans oublier les pays dits du Quartet, en vue d'un soutien concret aux efforts déployés par l'Afrique en vue du règlement de la crise libyenne.

16. Le Président du Comité de Haut Niveau a reçu, le 6 octobre 2023 à Brazzaville, le Maréchal **Khalifa HAFTAR** avec lequel les échanges ont porté sur la tenue de la Conférence de Réconciliation inter-libyenne et la nécessité pour chaque acteur d'en garantir le succès.

17. Les 14 et 15 novembre 2023, la ville de Benghazi a abrité la deuxième réunion du Comité préparatoire, en présence des mandataires du Président du Comité de Haut Niveau et du Président de la Commission de l'UA, le Ministre **Jean-Claude GAKOSSO** et le Professeur **Mohamed El Hassan LEBATT**.

18. Avec pour objet la consolidation de l'unité de la Libye, cette réunion a connu la participation des différentes entités politiques, religieuses, administratives ainsi que

d'autres acteurs engagés dans le processus de la réconciliation de la Libye, le tout dans un climat de quiétude, de tolérance et de liberté d'expression.

**19.** Le Comité préparatoire a tenu sa troisième réunion les 13 et 14 décembre 2023 à Sebha, au Sud de la Libye.

**20.** Le début des travaux a été marqué par la prise de parole du Chef de groupe représentant Monsieur **Seif-Al-Islam Kadhafi**, qui a annoncé leur retrait du processus de réconciliation, fondé sur les exigences et dénonciations ci-après :

- La libération sans conditions de tous les prisonniers politiques de l'ancien régime dont certains seraient devenus très malades, vieux et fatigués ;
- le refus de l'élargissement de la liste des membres du Comité préparatoire, en plus de celles ayant pris part à la réunion inaugurale tenue à Kintélé, en République du Congo ;
- le détournement des fonds publics alloués à l'organisation de la Conférence de réconciliation.

**21.** Les représentants des autres entités et composantes politiques ont, pour leur part, marqué leur attachement au processus de réconciliation inter-libyenne. Ceux de la ville de Sebha ont toute fois dénoncé la marginalisation dont fait l'objet la région du sud dans la gestion et le développement du pays.

**22.** A l'issue des échanges, les participants ont :

- (i) Choisi la ville de Syrte pour abriter la Conférence de réconciliation, un choix dicté par les raisons évoquées plus haut ;
- (ii) retenu la date du 28 avril 2024 pour l'ouverture des travaux de la Conférence ;
- (iii) rejeté l'option de la désignation des membres du Comité préparatoire en fonction de la répartition géographique (un représentant pour chacune des trois régions : cyrénaïque, Tripolitaine et Fezzan). Une clé de répartition, ont-ils jugé, qui diviserait plus le pays, alors que l'objectif étant de réconcilier les libyens. De ce fait, les participants à la réunion ont convenu de la répartition des postes ainsi qu'il suit :
  - a. **Présidence du bureau du Comité préparatoire** : un représentant du Conseil Présidentiel ;
  - b. **Première Vice-Présidence** : un représentant du Parlement et de l'Armée ;
  - c. **Deuxième Vice-Présidence** : un représentant du Gouvernement et du Haut Conseil d'État.

Le bureau ainsi structuré devrait comprendre au moins deux (2) femmes en son sein.

**23.** Les participants à la réunion se sont réjouis de l'annonce faite par le Comité Militaire Mixte (5+5) de prendre à sa charge le financement de la Conférence de réconciliation. Ils ont retenu le mois de janvier 2024, pour la tenue de la quatrième réunion du Comité préparatoire dans la ville côtière de Zouara, près de la frontière avec la Tunisie. Il s'agira à cette occasion de finaliser le règlement intérieur de la Conférence, de cerner l'entière des questions pratiques et de procéder à la désignation des membres du Bureau.

**24.** La quatrième réunion du Comité s'est effectivement tenue du 12 au 16 janvier 2024, en présence de la délégation de l'Union Africaine conduite par le Ministre des Affaires Etrangères du Congo avec à ses côtés le Directeur de Cabinet et Conseiller Stratégique du Président de la Commission de l'UA.

AFRICAN UNION UNION AFRICAINE

African Union Common Repository

<http://archives.au.int>

---

Organs

Assembly Collection

---

2024-02-17

# Report of His Excellency Mr. Denis Sassou N'guessou, President of the Republic of Congo and Chairperson of the African Union High-Level Committee on Libya

African Union

African Union

---

<https://archives.au.int/handle/123456789/10560>

*Downloaded from African Union Common Repository*